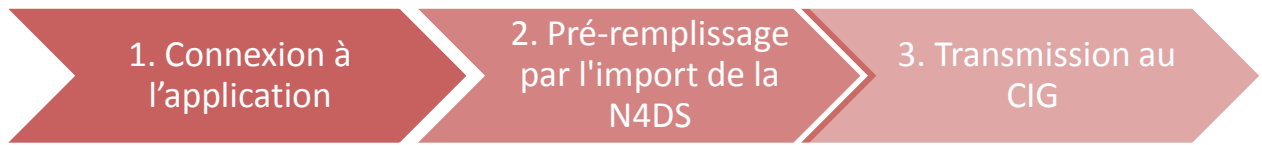


## Les grandes étapes de la saisie d'Handitorial



**1<sup>ère</sup> étape:** Allez sur <https://bs.donnees-sociales.fr>, puis se connecter avec son Identifiant (SIRET) et le mot de passe reçu par courrier lors de la campagne du REC 2017.

**2<sup>ème</sup> étape:** Importer la N4DS 2018 (reprise des données Handitorial saisies en 2017).

**3<sup>ème</sup> étape:** vérification des données et transmission au CIG.

### Les points forts de l'application web <https://bs.donnees-sociales.fr>

#### 3 enquêtes en 1

- Un seul outil permettant de répondre à plusieurs enquêtes
- Le Rapport sur l'Etat des Collectivités (REC)
- L'enquête Handitorial
- L'enquête GPEEC

#### Pré-remplissage simplifiant la saisie

- Pas de téléchargement de logiciel
- Importation rapide de la base N4DS
- Des contrôles de cohérence assurant la fiabilité des données

### Retour

- Clôture de l'enquête au **31 décembre 2019**.

### Les prestations du CIG

- En plus des outils existants (le guide d'utilisation détaillé de l'application « données sociales des centres de gestion » et la foire aux questions), nous pouvons également mettre à votre disposition, sur simple demande, **le guide utilisateur de l'enquête HANDITORIAL**.
- **Le service CIME** reste à votre disposition pour toutes questions liées à la saisie de l'enquête.  
Contact : ✉ [servicecime@cig929394.fr](mailto:servicecime@cig929394.fr) et ☎ 01 56 96 81 93
- Sur demande, un **accompagnement individualisé** dans la saisie de l'enquête
- **L'élaboration d'une synthèse** de la collecte sous forme de publication
- Une **synthèse de vos données** est disponible sur demande auprès du CIG. Elle reprend les principaux indicateurs sur le handicap et l'inaptitude au 31 décembre 2018.

